



ATTESTATION AYANTS DROITS BAREGES

Le titulaire de cette attestation est considéré comme ayant droit tant que les conditions énoncées ci-dessous sont respectées.

Notre structure étant ayant droit, sont considérés comme ayant droit nos clients dès lors qu'ils respectent les termes de l'attestation établie en collaboration avec la commune de Barèges et respectant ainsi l'arrêté de fermeture de route sauf « ayants droits ».

ATTENTION : Vous vous rendez dans une zone de montagne fréquemment enneigée, n'oubliez pas de vous munir des équipements spéciaux (Pneus neige-chaînes –à essayer avant) et de toujours prendre une marge de sécurité, il vaut mieux arriver avant que de ne pas pouvoir participer à l'activité en cas de retard (CF CGV)

ATTENTION : Le col du Tourmalet étant fermé l'hiver ne faites pas confiance à votre GPS.

Le camp du Lienz est situé sur le plateau du Lienz à BAREGES (65120) :

-Depuis Lourdes, prendre la D821 direction de : ARGELES-GAZOST, prendre D913 puis D921 direction : LUZ SAINT SAUVEUR, Prendre D918 direction : BAREGES.

-Passer le village de BAREGES en direction de la station de ski (Tournaboup)

-A la station **prendre la navette OBLIGATOIRE** mise en place par la station (2€ / trajet) horaires **09h30-16h30 soit pour les réservations débutant à 10h00 et se terminant à 16h00.**

Les billets sont à prendre à l'office du tourisme de Barèges où à la billetterie de la station. Il est recommandé de les prendre à l'avance car les jours d'affluence l'attente aux billetteries peut être très long.

-A partir du parking suivre les panneaux et faire 700 mètres à pied, nous sommes situés derrière l'auberge chez Louissette

-Pour les réservations **UNIQUEMENT en dehors des horaires de la navette et pour les PMR et assimilés (Groupes à handicaps)**

-Avant la station prendre à droite direction « Auberge chez Louissette, auberge du Lienz »

-Se garer sur le parking et apposer visiblement l'attestation ci-dessous puis suivre les panneaux 700m à pied:

AUTORISATION DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT PARKING DU LIENZ A BAREGES

Le véhicule ci-dessous est autorisé à stationner sur le parking du Lienz, durant la durée de la prestation de traîneau à chiens prévue avec l'APPEL SAUVAGE PYRENEES.

- ☐ IMMATRICULATION : _____
- ☐ NUMERO DE RESERVATION : _____
- ☐ DATE DE LA RESERVATION : _____
- ☐ DEBUTE EN DEHORS DES HORAIRES DE NAVETTE (PRESTATIONS AVANT 10H00) : _____
- ☐ OU SE TERMINE EN DEHORS DES HORAIRES DE NAVETTE (PRESTATIONS A PARTIR DE 16H00) : _____
- ☐ OU PMR _____

Le parking ainsi que son accès siègent en forêt domaniale et l'accès y est réglementé, L'accès au parking est soumis à l'utilisation obligatoire des équipements spéciaux en cas d'enneigement.

Merci de vous stationner de manière à ne pas gêner l'accès des secours et de la navette. Ponctuellement cet accès peut être fermé pour des raisons de sécurité, il vous appartient de vous renseigner la veille par sms uniquement au 06-07-01-56-82.

Cette autorisation doit être apposée de façon visible sur le véhicule et peut être demandée par les services de la mairie, de l'office national des forêts ou de la gendarmerie **et ne sera pas valable en cas d'utilisation frauduleuse si vous ne rentrez pas dans un des cas ci-dessus prévus**